



## LA LETTRE DE SUD EDUCATION 12 DU SAMEDI 24 JANVIER 2015



### Réintégrez Yann ! Signez la pétition nationale ! Soutien à Yann Le Merrer, syndicaliste révoqué par La Poste

La fédération SUD éducation relaie la pétition nationale lancée par SUD PTT pour exiger la réintégration de Yann Le Merrer, syndicaliste révoqué par La Poste.

Depuis 1951, aucun fonctionnaire n'avait été révoqué pour activité syndicale. C'est donc une atteinte grave aux libertés syndicales, à la possibilité de se défendre et d'agir au quotidien sur nos lieux de travail. Nous appelons tous les militants syndicaux, tous les personnels de l'éducation, de la maternelle à l'université, à signer et relayer cette pétition.

### PÉTITION NATIONALE POUR EXIGER LA RÉINTÉGRATION DE YANN



Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de SUD PTT des Hauts-de-Seine vient de recevoir sa notification de révocation. Les faits qui lui sont reprochés sont exclusivement en lien avec son activité syndicale (participation active à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions...). Il faut remonter à 1951 pour retrouver une sanction du même type, la plus lourde pour un fonctionnaire. Elle concernait deux responsables de la CGT.

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100% par l'État où la liberté syndicale est bafouée au quotidien, où son président et sa DRH nous vendent un pacte social dans la poursuite des 80 000 suppressions d'emplois depuis une décennie. Aucun texte d'ailleurs ne régit l'exercice du droit syndical depuis 2009, c'est le fait du prince. Vouloir rentrer dans un établissement peut être considéré comme délictueux.

La liberté d'expression que La Poste a mis en avant pour soutenir Charlie Hebdo n'aurait donc pas lieu d'être dans l'entreprise pour la défense des personnels.



La fédération SUD PTT est mobilisée pour la réintégration de Yann, elle appelle à la solidarité avec cette pétition. Elle demande à l'ensemble des organisations syndicales, associatives et politiques de soutenir la campagne pour exiger la réintégration de Yann. Il s'agit d'une véritable attaque contre la liberté syndicale, contre les libertés fondamentales.



## Créations de postes 2015 : encore de la poudre aux yeux !

Communiqué de la fédération SUD éducation du 23 janvier 2015

**Le budget de l'État pour 2015**, voté le 18 novembre, prévoyait une hausse de 2,4% du budget de l'éducation avec la création de 9400 postes. Le détail des créations de postes fourni en Comité Technique Ministériel le 17 décembre montre qu'il s'agit d'un trompe-l'œil.

**Les 5061 créations de postes d'enseignant-e-s prévues ne couvrent pas la hausse démographique, continue ces dernières années.**

De plus, environ 10% des stagiaires ne sont pas titularisé-e-s. Les créations de postes de stagiaires ne garantissent donc pas la création d'autant de postes de titulaires. Rappelons aussi que l'ensemble des postes proposés aux concours ne sont pas pourvus faute de candidat-e-s ou faute de validation d'admissions par les jurys.

Par ailleurs, rapportés aux 80 000 postes supprimés durant le précédent quinquennat et même pour tenir la promesse des 60000 postes sur le quinquennat **les postes créés cette année sont très insuffisants.**

**Enfin, ces créations de postes devront servir à financer les pondérations en REP+ et pour classes à examen.** En effet, la réforme de l'éducation prioritaire prévoit que chaque heure de service effectuée en collège REP+ soit comptée pour 1,1 heure. Elle prévoit également que les enseignant-e-s du premier degré soient libéré-e-s 18 demi-journées pour de la concertation. Et les pondérations pour classes à examen dans l'enseignement secondaire général et technologique vont aussi demander quelques moyens supplémentaires.

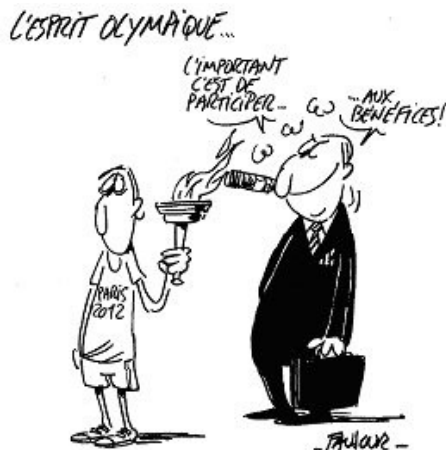
Lire la suite : <http://www.sudeducation.org/Creations-de-postes-2015-encore-de.html>



## Le très beau Noël des recteurs et des rectrices

Communiqué de la fédération SUD éducation du 23 janvier 2015

**Le 23 décembre 2014, le gouvernement a augmenté de 10 000 € la part fixe de la prime annuelle des recteurs et des rectrices.**



Par [arrêté du 23 décembre 2014](#), les ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la Fonction publique, et du budget ont modifié la part fixe de la prime annuelle accordée aux recteurs et rectrices en sus de leur salaire déjà confortable : elle est ainsi passée de 15 200 € à 25 620 €, augmentant de 10 000 € c'est-à-dire de 68 % ! Les recteurs bénéficient également d'une part variable fixée par un [arrêté ministériel du 12 novembre 2010](#) qui stipule que "Le montant annuel de référence de la part variable susceptible d'être versée aux recteurs d'académie en fonction de leur manière de servir et des objectifs atteints représente 45% du montant annuel de la part fonctionnelle".

En atteignant tous ses objectifs de 2015, un recteur ou une rectrice d'académie pourra donc toucher "une prime globale, en plus du salaire, pouvant aller jusqu'à plus de 37.000 euros à l'année."

Lire la suite : <http://www.sudeducation.org/Le-tres-beau-Noel-des-recteurs-et.html>

## STAGE SCIENCES ET RECHERCHE UN REGARD (très) CRITIQUE



A la Bourse du travail de Paris les **mardi 31 mars et mercredi 1er avril**.

**Ouvert à tou.te.s** (pas besoin d'être "chercheur" pour suivre ce stage).

L'objectif est de discuter de la Science et la Recherche d'une façon critique sur différents axes

- les chercheurs critiques ;
- science et capitalisme ;
- science et citoyen.ne.s ;
- Science et genre.

Donc inscrivez-vous, ne pas m'envoyer de mail mais le faire sur l'adresse dédiée : [stage-science-sud-education@sudeducation.org](mailto:stage-science-sud-education@sudeducation.org)

Lire le programme du stage : [Sud Education 12 \(document PDF bas de l'article\)](#)

MARINE LE PEN À NOUVEAU POUR LA PEINE DE MORT



## STAGE JURIDIQUE AU SERVICE DES PERSONNELS ET DE L'ANIMATION SYNDICALE

22 et 23 janvier 2015

Lire le programme : [Sud Education 12](#)  
(document PDF bas de l'article)

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

28 FÉVRIER 2015



### Bourse du travail de Saint Denis

1. Comment lutter et gagner contre la précarité et les inégalités?
2. Comment s'opposer aux riches qui détruisent la planète?
3. Sous quelles formes mener nos actions ?
4. Quelles alternatives écologiques et solidaires ?
5. En quoi les luttes des migrant-e-s, au Nord comme au Sud, sont-elles des facteurs d'émancipation pour toutes et tous ?

Lire la suite : [http://www.solidaires.org/IMG/pdf/Forum\\_des\\_mouvements\\_sociaux\\_28\\_fev\\_2015\\_version\\_2.pdf](http://www.solidaires.org/IMG/pdf/Forum_des_mouvements_sociaux_28_fev_2015_version_2.pdf)

## Solidarité internationale – Contre la loi du bâillon dans l'Etat espagnol

*Dans la suite de la dernière réunion de notre commission internationale, nous avons proposé aux organisations françaises membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes d'organiser ensemble des rassemblements devant les consulats et l'ambassade d'Espagne, pour soutenir les mouvements sociaux, dont les organisations syndicales avec lesquelles nous travaillons, qui s'opposent à la loi liberticide qui sera soumise pour validation définitive au Parlement espagnol en mars.*

*Cela concerne, outre Solidaires : CNT-SO, CNT, Emancipation, CSR.*

*Nous proposons de ne pas nous fixer sur une date unique pour ces rassemblements ; certes l'aspect unifiant aurait un intérêt, mais ça risque de compliquer l'organisation des dits rassemblements et au final de faire qu'il y en ait peut être moins ! L'idée est que ceci soit organisée **partout où nous le pouvons, durant le mois de février**, sachant que le projet de loi sera définitivement soumis au parlement en mars.*

*Nous proposons que nos structures locales se coordonnent pour organiser des rassemblements devant les consulats, et l'ambassade, d'Espagne (voire dans d'autres localités, le cas échéant) :*

- la lettre à remettre au consulat à cette occasion ([en français](#) et [en castillan](#))
- [un tract à diffuser](#) lors du rassemblement, mais qui peut bien entendu l'être ailleurs,

avant et après les rassemblements.



« Approbation des restrictions à la justice universelle. Rajoy "Ah ! Quelle coïncidence... La justice espagnole ne peut aller que jusqu'ici, précisément." »

Dans ce pays où la misère est endémique (selon une enquête récente de l'UNICEF : 30% des enfants, environ 3 millions de personnes, vivraient sous le seuil de pauvreté), le mouvement social et syndical est frappé par une répression étatique sans précédent, rappelant les heures sombres du franquisme.

Pour faire face à cette réalité: Un réseau solidaire anti-répression a été mis en place à l'initiative de plusieurs syndicats de lutte de classe de la péninsule (CGT, LAB, CUT, Solidaridad Obrera, Confédération Intersindical, ASSI). Une tournée de meetings et réunions publiques a déjà eu lieu avec une conclusion de cette tournée à Saragosse le 27 octobre 2014.

Lire la suite : <http://www.solidaires.org/article50067.html>

## Solidarité avec les jeunes mineurs isolés à la rue !

### Pour le respect de leurs droits :

#### Rassemblement et gouter festif

à partir de 16h dimanche 25 janvier

Devant le 127 Bd de la Villette, M° Jean Jaurès



À Paris, des centaines de jeunes, mineurs, isolés et étrangers sont en danger. Ils ont froid, ont faim, ne peuvent se soigner, se déplacer, ni se scolariser, ils sont exposés à la violence de la rue ; Ils ont fui leur pays soumis à des guerres au pillage économique, à la misère. La Ville de Paris, comme chaque département a pourtant l'obligation légale de les protéger, et subvenir à leurs besoins, c'est la loi..

Lire la suite :

<http://www.solidaires.org/article50100.html>

## Le tour Alternatiba: 5000 km pour le climat

[www.alternatiba.eu/tour2015/Campagne\\_de\\_financement](http://www.alternatiba.eu/tour2015/Campagne_de_financement)

**jusqu'au 31 janvier**

Dernière ligne droite!

Pour la logistique des 5000 Km du Tour vélo, une campagne de financement participatif est lancée à partir du 3 décembre afin de récolter 61 340 € (achat du vélo, véhicule suiveur, matériel de communication...).

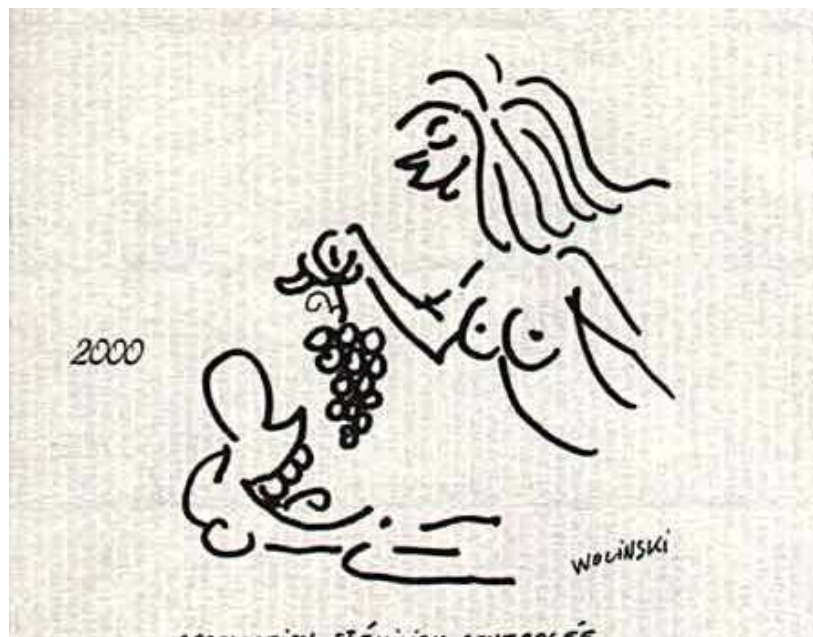


La campagne de financement participatif a déjà récolté 50% des besoins. Chaque structure de Solidaires peut encore participer à la mise en œuvre du tour vélo en finançant un ou plusieurs des 5000 kilomètres.

Toutes les sommes sont les bienvenues. Il est possible de donner à partir de 5euros. Toutes les informations sur l'initiative et les modalités

de financement participatif sont disponibles à l'adresse suivante : [alternatiba.eu/crowdfunding](http://alternatiba.eu/crowdfunding).

Lire la suite : [http://www.solidaires.org/IMG/pdf/Velo\\_Tour\\_Alternatiba\\_note\\_2.pdf](http://www.solidaires.org/IMG/pdf/Velo_Tour_Alternatiba_note_2.pdf)



A très bientôt !